

Hériter à plusieurs : **qui décide** dans l'indivision ?

Tant que rien n'est partagé, les héritiers possèdent ensemble. Certaines décisions demandent l'accord de tous.

Un seul suffit

AGIR SEUL

Réparer

une fuite, une urgence

Demander le partage

nul n'est tenu de rester en indivision

Deux tiers

ADMINISTRER

Louer

un logement d'habitation

Gérer

payer les charges, confier un mandat

Tous

DISPOSER

Vendre

à l'unanimité, sauf autorisation du juge

Donner

à l'unanimité seulement

Trois frères héritent d'une maison, un tiers chacun

Deux veulent la louer

Possible

Deux veulent la vendre

Tribunal

Un seul veut sortir

Partage

À retenir

- ✓ Une convention d'indivision organise la gestion pour plusieurs années.
- ✓ Celui qui occupe seul le bien doit une indemnité aux autres.
- ✓ Le partage peut se faire à l'amiable ou en justice.

Aket Platinum

Pour aller plus loin : « **Je comprends la société civile patrimoniale** », sortir de l'indivision avec une société civile.

Références Code civil, articles 815, 815-3 et 815-5-1.

